

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1850-1852.



LYON.

IMPRIMERIE DE DUMOULIN ET RONET,
Rue Centrale, 20, au 1^{er} étage.

—
1852.

DESCRIPTION
D'UN COLÉOPTÈRE NOUVEAU
DU GENRE **HOMALISUS**,

Par E. MULSANT.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 janvier 1852.)

Homalisus Victoris.

Elongatus; prothorace angulis anticis subrotundatis, posticis sub-spinosis, lateribus marginato; lineâ submarginali elevatâ; rubro, disco subfusco, in medio longitudinaliter sulcato, antè basim transversè impresso. Elytris coccineis, punctato-striatis: interstitiis elevatis, septimo præcipuè costiformi. Antennis, pectore, abdomine, pedibusque nigris.

Long. 0^m,0072 (3 7/8 l.) larg. 0^m,0020 (7/8 l.).

Corps allongé. Tête petite; pointillée; creusée entre les yeux d'un sillon transversal; tuberculeuse à la base des antennes, et marquée, entre celles-ci, d'un sillon peu profond; d'un rouge ou d'un rouge obscur; garnie d'un duvet fin, couché, peu épais, médiocrement apparent. Mandibules et palpes labiaux rouges. Palpes maxillaires inégalement obscurs. Yeux globuleux; noirs; situés sur les côtés de la tête. Antennes aussi longuement prolongées que la moitié du corps; assez épaisses; filiformes; à deuxième et troisième articles égaux, petits, subglobuleux; à quatrième et cinquième articles presque égaux, plus grands chacun que les deux précédents réunis; noires, avec

la dernière moitié du onzième article rouge ou d'un rouge testacé un peu obscur ; garnies de poils noirs assez épais, mi-hérissés. *Prothorax* d'un quart ou d'un tiers moins long que large ; arrondi aux angles de devant, faiblement rétréci à partir du tiers des côtés jusque près des angles postérieurs ; prolongé à ceux-ci en forme de dent un peu latéralement dirigée ; rebordé sur les côtés ; à peu près sans rebord à la base ; chargé, en dessus, près de chaque bord latéral, d'une ligne élevée, longitudinale, un peu arquée en dedans, naissant affaiblie derrière le milieu de chaque œil, près des angles antérieurs, prolongée jusqu'à la dent de l'angle postérieur, distante du bord latéral d'un cinquième de la largeur, vers le tiers de la longueur, point où elle est le plus éloignée de ce bord ; creusé entre ces deux lignes saillantes d'une impression transversale après le bord postérieur, et de deux fossettes transversalement placées, un peu après le milieu de la longueur ; rayé d'un sillon médiaire n'atteignant ni la base ni le bord antérieur ; convexe longitudinalement sur sa première moitié, plane sur la seconde ; pointillé ; garni de poils rougeâtres clairsemés et peu apparents ; d'un brun rouge ou d'un rouge obscur sur son disque entre les lignes élevées juxta-marginales, rouge sur les côtés à partir de celles-ci. *Repli* rouge dans sa périphérie, noirâtre sur son disque. *Ecusson* rouge ; de moitié plus long que large ; en triangle allongé, à côtés subcurvilignes. *Elytres* d'un quart au moins plus larges aux épaules que le prothorax à ses angles postérieurs ; près de six fois aussi longues que lui ; subparallèles ; obtusément arrondies postérieurement (prises ensemble) ; à peu près planes en dessus jusqu'au septième intervalle (y compris le sutural), déclives en dehors ; à neuf stries marquées de points gros et presque carrés ; offrant vers la partie humérale du bord externe le commencement d'une dixième strie ; d'un rouge écarlate ; garnies de poils de même couleur, fins, peu épais : intervalles à peine moins étroits que les stries, saillants, rétrécis d'avant en arrière ;

le septième, plus sensiblement en forme de côte, naissant de l'épaule et prolongé jusque vers l'angle sutural près duquel il s'affaiblit. *Dessous du corps et pieds noirs*, ponctués et garnis d'un duvet peu épais : hanches antérieures et tarses d'un brun plus ou moins rougeâtre, au moins vers l'extrémité.

Cette espèce a été trouvée dans le mois d'août dernier (1851) dans le bois de Faillefeu (Basses-Alpes), par mon fils, Victor, à qui je l'ai dédiée. Puisse ce souvenir l'attacher à une science dont l'étude est si pleine de charmes !

Obs. Elle paraît avoir beaucoup d'analogie avec l'*H. sanguinipennis* décrit par M. Küster ; mais à en juger par la description donnée par cet auteur, elle s'en éloigne par la longueur moins grande de ses antennes, par la couleur différente du duvet de ces organes, par celle de son prothorax, etc.
